



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 11 JUIN 2018

LOI AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Consécutivement au vote du parlement sur la loi agriculture et alimentation, France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire exprime sa forte indignation relative à l'état actuel du texte, et du rejet par la majorité des députés des amendements :

1) demandant l'inscription d'une sortie de l'utilisation du Glyphosate dans un calendrier de 3 ans.

La profession agricole est engagée dans des programmes de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. Une inscription dans la loi d'un objectif daté de sortie du Glyphosate devrait être considéré comme un renouvellement fort de cette volonté dans l'intérêt général des populations, ainsi qu'un engagement crédible des industriels à se mobiliser pour garantir des alternatives à court terme.

France Nature Environnement Centre Val de Loire rappelle ici que l'alternative la plus pérenne pour la préservation de la santé et la préservation de l'environnement reste l'agriculture biologique. Une mutation durable de l'agriculture est indispensable face à la perte massive de biodiversité mais aussi aux enjeux du réchauffement climatique.

2) demandant des garanties et une protection légitime des riverains et familles vivant à proximité des terrains agricoles dans le cadre de l'utilisation des produits de traitement phytosanitaires.

La profession agricole adopte des mesures de protection fortes des personnels dans le cadre de l'utilisation des produits phytosanitaires (protections individuelles, cabines d'engins étanches, périodes de latence sur le terrain après un traitement). Il n'est pas acceptable qu'aucunes mesures de prévention ne soient alors prises en considération pour les populations vivant dans des habitations à proximité immédiate de terrains les utilisant. Ceci constitue un grave manque de considération vis à vis de ces citoyennes et citoyens.

Il est aussi déploré que les questions de la condition animale restent secondaires et soient écartées pour une inscription dans la loi (élevages en cages, caméras pour les abattoirs).

Aussi, France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire interpelle l'ensemble des sénatrices et sénateurs afin que des positions courageuses soient établies pour modifier le texte et son manque d'ambition actuel lors de sa revue prévue dans le courant de ce mois de juin.